



Garde denfant la mere veut partir habiter a 700km

Par **nico27420**, le **19/03/2013 à 14:12**

bonjour mon ex veu partir habiter a700km aloir k jai la garde de notre fils de 6ans un week sur 2 et un mercredi sur 2 je voudrai savoir comment faire pour recupere mon fils a temp complet si elle a le droit de demenager comme sa merci

Par **cocotte1003**, le **19/03/2013 à 17:57**

Bonjour, vous saisissez le jaf en référé (pour aller plus vite) pour demander la garde de votre fils. Vous pouvez le faire avec ou sans avocat. pensez bien à démontrer l'intéret de l'enfant de rester sur place (amis, école, famille, activités....)et les possibilités que vous avez pour vous occuper de l'enfant (organisation pendant que vous travaillez, chambre personnel....) et surtout pas de critique sur la mere. Et oui elle a le droit de déménager, cordialement